

POLITIQUE

Pascale Martin défend le service public de la santé

Pascale Martin, députée LFI de la 1ère circonscription, s'est rendue samedi 30 juillet au centre hospitalier de Périgueux à la rencontre des soignants et des patients pour recueillir leurs doléances et les faire remonter au Ministre de la santé.

Sophie Alary
redactiondl@dordogne.com

En ce début de matinée, une quinzaine de militants LFI sont répartis autour du rond-point qui mène au centre hospitalier de Périgueux. Ils distribuent une lettre ouverte signée de la députée Pascale Martin à l'attention des usagers du service public de santé. Le département de la Dordogne n'échappe pas à la crise du système public hospitalier qui, dans tout le pays, se traduit par des fermetures de lits et de services, un rallongement important des délais d'attente aux urgences notamment, et plus largement une véritable désertification médicale qui progresse sur le terrain : en Dordogne, ce sont plus de 10 % de patients qui sont sans médecin traitant, et depuis 10 ans une baisse de 20 % des généralistes installés.



Pascale Martin devant le centre hospitalier de Périgueux. Jean Baptiste Marty/DORDOGNE LIBRE

Son témoignage illustre parfaitement la crise actuelle : originaire de Charente-Maritime, elle devait accoucher à Limoges mais, faute de place là-bas, elle a été renvoyée à Périgueux. Elle précise que s'il n'y avait pas eu de place vacante à Périgueux, elle aurait dû aller accoucher à Lille ! Elle a été prise en charge par le personnel de réanimation, un peu dépassé par la situation, alors que les soignants des urgences néonatales étaient débordés. Si elle reconnaît avoir été bien soignée, elle confie son inquiétude de ne pas avoir été tout de suite prise en main par le personnel qualifié alors qu'elle a déjà subi une fausse couche.

À ses côtés, une dame indique que sa fille, qui veut devenir infirmière, a été recalée à cause d'un examen de langue étrangère. Difficile à comprendre alors que les soignants manquent. Pascale Martin rappelle que, parmi les revendications que porte la Nupes, il s'agit de for-

mer massivement en augmentant les capacités des écoles, avec des métiers revalorisés financièrement et statutairement. Au-delà des soignants, c'est l'ensemble des fonctions hospitalières qu'il faut soutenir. Une agente des services hospitaliers confie à la députée être épuisée, presque à bout ; elle ne se sent pas assez écoutée, n'arrive plus à prioriser les tâches, et ne compte plus les pauses non prises ; elle estime aussi que la revalorisation du récent Ségur de la santé, 183 euros nets, n'est pas suffisante. « J'ai besoin de 300 euros au moins » dit-elle.

« Nous attendons du gouvernement des réponses concrètes »

« Au niveau local, j'ai déjà rencontré les directions hospitalières juste après mon élection, elles m'ont confié manquer de lits et de soignants, souligne Pascale Martin,

mais le discours reste institutionnel, c'est important d'avoir des témoignages en direct, et je compte bien utiliser mon droit de visite parlementaire pour continuer à aller dans tous les services publics. » Elle ajoute que les directions d'établissements comme les ARS « tirent sur la corde » face à des personnels consciencieux, soucieux de faire correctement leur travail, mais qui ne tiendront pas sur la durée. L'ensemble des témoignages recueillis durant cette « enquête populaire » seront remontés au gouvernement et pourraient faire l'objet d'un livre blanc. Pascale Martin ne souhaite rien lâcher, elle reposera mardi en séance, la même question que la semaine passée, au Ministre de la Santé, François Braun, en espérant une réponse claire cette fois-ci : que compte faire le gouvernement pour palier au manque de soignants ? Envisage-t-il une réintégration des personnels non vaccinés ?

« Si je n'avais pas été prise à Périgueux, j'aurais dû accoucher à Lille ».

La députée est venue à la rencontre des patients et des soignants, devant l'entrée du centre hospitalier de Périgueux, la direction de l'hôpital ne l'ayant pas autorisée à entrer dans l'enceinte. À l'hôpital de Périgueux, 72 lits sont fermés cet été et une trentaine de postes infirmiers sont vacants. Assise à l'ombre en ce début de journée déjà chaude, une jeune femme admise depuis deux jours en service de néonatalité patiente avec son mari. Elle semble fatiguée et dépeint son hospitalisation comme « très éprouvante ».

PÉRIGUEUX

Le comité de quartier endeuillé

Jean-Pierre Vergnon dit Toto est décédé samedi 30 juillet à l'âge de 78 ans, c'est le second décès qui frappe cet été les membres du comité du quartier Saint-Georges à Périgueux.

Pour Serge Périer, président du Comité du quartier Saint-Georges, l'association perd un membre actif et engagé de longue date ! « Jean-Pierre Vergnon était vice-président depuis plusieurs années, et engagé dans le Comité depuis plus de 30 ans », déclare-t-il. « C'était aussi mon oncle par alliance ». Pour les membres du Comité, il ne laissait personne indifférent avec sa verve facile et il formait, avec son ami Dominique, un tandem soudé, notamment dans l'organisation des fêtes de Saint-Georges. Il s'était un peu retiré ces derniers temps pour combattre le cancer dont il était atteint. Le comité du quartier Saint-Georges est très actif tout au long de



Jean-Pierre Vergnon s'occupait des forains lors des fêtes de Saint-Georges Photos_DL

l'année. Il organise tout un tas de manifestations qui animent la ville et favorisent le lien social.

Prochainement une brocante vide-greniers (le 18 septembre), des courses, des défilés, des fêtes.

Sophie Alary

Sorges & Lignoux
En Périgord
Marché de nuit
Fête de la truffe d'été

Vendredi 5 août,
à 19 heures,
parc des loisirs Alain-Robert

Tagliatelles aux truffes d'été
(tuber aestivum)
Marché de producteurs.

En concert :
Forget Me Not

AGONAC

Atelier auto-réparation

de vélo, organisé par le Tricycle enchanté, a lieu avec accès libre et gratuit (adhésion obligatoire - enfants accompagnés) les mercredis et samedis de 14h à 18h dans le respect des règles sanitaires. Renseignements : 06 28 23 42 90.

ATUR

Activités de l'amicale

laïque. Gymnastique douce : mardi + jeudi, 18h45 à 19h45, salle 3 du Pôle socio-culturel, Atur ; Qi gong, jeudi matin, le jeudi 10h à 11h, allée des Jarques, Sanilhac ; peinture libre : le mardi de 16h à 20h, salle de peinture, Atur ; tricot littéraire, 2 lundi par mois, 17h à 19h, salle 1 pôle socio-culturel, Atur ; dictée aturienne, 1 lundi par mois, 17h, salle 1, pôle socio-culturel, Atur. Renseignements : 06 83 72 88 31/amicale.laique.atur@gmail.com

BLIS-ET-BORN

Jardin littéraire de

sculptures. A partir de cette semaine et jusqu'au 28 août, le Jardin Littéraire de Sculptures situé à Blis et Born sera ouvert les vendredis, samedis et dimanches de 10h à 13h et de 14h à 19h30. La visite contée sur les pas d'Arthur Rimbaud aura lieu le dimanche à 16h. Toutes les infos sur <http://jardinitteraire-desculptures.free.fr> et 06 15 32 21 32.

CHAMPCEVINEL

Danse. L'association Ta K'danser a repris ses cours à la salle polyvalente : cours d'éveil et d'initiation, Zumba, Modern Jazz et danse de salon en ligne. Renseignements : 06 20 63 34 32.

Horaires de la bibliothèque

que. Lundi et mercredi de 14h à 17h, mardi et vendredi de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

CHANCELADE

Amicale laïque.

L'amicale laïque propose à ses adhérents un choix de 17 activités différentes dans les domaines culturel, sportif, manuel ou de loisirs : danse (danse de salon, jazz, contemporain, classique), danse enfants, gym-fitness (21 séances par semaine, dont un cours de pilate), œnologie, randonnée, yoga, soie-patch, théâtre adultes et enfants, peinture, pétanque, informatique, couture, chorale, bridge, langues, contes, âge d'or et un atelier « Paroles et Idées » pour échanger sur des thèmes de société actuels. Renseignements : <http://www.amicalelaïquechancelade.fr> ou contact téléphonique au 06 48 65 94 37.